Département du **CALVADOS**
Arrondissement de **VIRE**
Ville de **CONDE-en-NORMANDIE**

Registre des délibérations et des décisions du conseil municipal

Nature de l'acte : 1-4

DÉC-2022/0058 – Réfection de la couverture – Ecole maternelle Fernand Auvray

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu les devis reçus

DÉCIDE :

De procéder au désamiantage et à la réfection complète de la couverture de l'école maternelle Fernand Auvray sise Rue des Loups – Saint Germain du Crioult – 14110 Condé en Normandie par les Etablissements Dubois Alain La Tellerie – Athis de l'Orne – 61430 Athis Val de Rouvre pour un montant :

-11 355.00 € T.T.C pour la partie désamiantage
-30 782,40 € T.T.C. pour la partie toiture

Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Décide d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Conseil Municipal et d'en rendre compte au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 5 juillet 2022.

LE MAIRE

Valérie DESQUESNE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220705-22_04672-AU
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022